

International Review of Community Development

Revue internationale d'action communautaire



Nouveaux mouvements sociaux et action collective

Débat autour du texte d'Alberto Melucci

New social movements and collective action

Nuevos movimientos sociales y acción colectiva

Pierre Hamel, Marc Lesage, Louis Maheu et Céline Saint-Pierre

Numéro 10 (50), automne 1983

Mouvements alternatifs et crise de l'État

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034653ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034653ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hamel, P., Lesage, M., Maheu, L. & Saint-Pierre, C. (1983). Nouveaux mouvements sociaux et action collective : débat autour du texte d'Alberto Melucci. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (10), 31–39. <https://doi.org/10.7202/1034653ar>

Résumé de l'article

Sur la base de l'article d'A. Melucci, « Mouvements sociaux, mouvements postpolitiques », trois sociologues et un urbaniste entrent en débat. Les thèmes abordés concernent la notion d'« espaces de rassemblement » comme expression des nouveaux mouvements sociaux qui caractériseraient les sociétés capitalistes avancées, la question même de savoir si ces mouvements sont vraiment « nouveaux », la symbolique culturelle que véhiculent ces mouvements, le renversement de l'analyse que met de l'avant Melucci en insistant sur la nécessité de partir de l'action collective, des conflits et de leurs enjeux plutôt que des acteurs et de leurs caractéristiques structurelles.

Nouveaux mouvements sociaux et action collective

Débat autour du texte
d'Alberto Melucci

Ont participé au débat :

Pierre Hamel, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal

Marc Lesage, syndicaliste conseiller, la Confédération des syndicats Nationaux (C.S.N.)

Louis Maheu, professeur de sociologie à l'Université de Montréal

Céline Saint-Pierre, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal

« *Espaces de rassemblement* », *mouvements sociaux, enjeux culturels et enjeux politiques*

M. Lesage

Dans un premier temps, ce que je retiendrais de la définition de Melucci concernant les mouvements sociaux en référence aux femmes, aux jeunes, aux écologistes etc... c'est son caractère « impressionniste ». Ainsi lorsqu'il écrit : « Le mouvement se présente comme une nébuleuse aux confins incertains et à la densité variable », on est tenté de faire le rapprochement avec le courant impressionniste en art. L'appel à la lumière, au sens de la découverte justifie très bien ce rapprochement.

On rejoint également ici les propos d'Alain Touraine qui, au terme d'un colloque sur les mouvements sociaux, disait : le sociologue est maintenant confronté au défi d'écrire comme Proust et de dépasser Balzac. Et d'ajouter qu'il faut rompre avec le positivisme incarné par Parsons comme l'ont fait les littéraires pour Balzac.

Lorsque Melucci définit le mouvement à partir de l'image de la nébuleuse, qui nous renvoie à la lumière et aux signes à découvrir, il nous prépare à mieux comprendre qu'à travers les modes de décomposition des mouvements sociaux et des formes d'action collective que nous avons connus, en particulier depuis le début des années 80, se joue quelque chose de nouveau et de différent. À ce sujet j'aimerais le citer : « À côté des phénomènes de décomposition

de projet peut très bien s'avérer une nouvelle parole ou un nouveau projet. Donc la décomposition n'annonce pas ici une déroute mais plutôt quelque chose de nouveau.

L. Maheu

Outre ce que Marc a dit que je partage en très grande partie, il y a à mon avis dans ce texte une problématique du mouvement social qui pose trois problèmes différents. Le premier concerne une conception de la mobilisation sociale. Melucci affirme qu'il ne faut pas chercher la cause de la mobilisation dans les conditions sociales des agents sociaux mais dans l'action, dans le conflit. Et graduellement ceci est complété par des éléments conjoncturels. Le deuxième problème tourne autour de la formulation de certains enjeux conflictuels relativement nouveaux qui se rattachent avant tout aux dimensions culturelle, contre-culturelle et symbolique qui coïncident avec la réalité des sociétés contemporaines. Enfin je mentionnerais les divers jeux auxquels il se prête à propos du politique (système politique, représentation politique, fonctionnement de l'État).

Disons, pour commencer, que j'ai trouvé ambiguë son affirmation relative au fait que ce ne serait pas dans les conditions sociales que vivent certains agents sociaux que se trouveraient les sources de l'action sociale. Même si, à strictement parler, ceci est fondamentalement vrai, au cours de sa démarche il nous prouve pourtant le contraire, soit combien leurs conditions sociales participent de l'action de certains groupes d'agents sociaux. Et ceci n'est pas vraiment paradoxal si l'on remarque combien Melucci se rapproche de courants sociologiques contemporains qui s'intéressent au thème des conflits sociaux, développent une analyse des contradictions et des contraintes non pas de façon mécaniste mais d'une manière plus judicieuse qui ouvre

sur une perception différente de la contrainte. Pour l'agent social la contrainte devient habilitante. Elle lui permet d'agir en fondant son action c'est-à-dire en lui octroyant les moyens non seulement de comprendre les contraintes à l'intérieur desquelles il vit mais aussi de les assumer et même de les dépasser.

Avec ce type de langage il devient possible d'abandonner le déterminisme structuraliste. La contradiction peut alors revêtir un autre sens. Partant de la notion de conflit on peut considérer la contradiction comme étant potentiellement « habilitante » et reconnaître, de ce fait, la compétence sociale des jeunes, des femmes, de certains groupes marginalisés qui sont aux prises avec certaines contradictions à les renverser. Ce langage me semble plus clair que celui que nous propose Melucci en disant qu'il faut distinguer conditions de conflits, conflits de conjoncture et ainsi de suite.

À propos des questions qui touchent au culturel, au symbolique, je partage relativement son point de vue. J'aurais cependant deux réserves. En premier lieu, il me semble qu'il ne met pas beaucoup en relief, au niveau des contraintes structurelles, les contraintes d'ordre strictement politique qui appartiennent aux sociétés contemporaines. On sait que les sociétés contemporaines privilégient des formes d'appropriation étatique du social. Même lorsqu'il est produit à partir des conquêtes sociales obtenues par les classes dominées, l'interventionnisme de l'État fabrique un autoritarisme. Un accroissement de sécurité sociale peut être considéré comme une conquête mais il ne faut pas oublier que ceci risque d'être rapidement bureaucratise et, par la même occasion, de donner prise à une nouvelle forme d'encadrement ou d'encerclement. En d'autres termes la conquête sociale, ou d'un autre côté les politiques keynésiennes, pavent

32 et de reflux, nous nous trouvons face à l'émergence d'une nouvelle structure physiologique des mouvements dans les sociétés complexes que l'organisation politique avait recouverte ou retardé dans notre pays. Continuer à mesurer ces phénomènes par la négative sur le modèle de l'organisation de parti ou de l'organisation militante signifie, d'après moi, ne pas saisir la portée des transformations en cours. »

Bien sûr son texte part d'une problématique italienne. Mais il s'agit aussi d'une problématique occidentale. Pour Melucci il importe d'abandonner une certaine morosité que véhiculent des analystes qui ne retrouvent plus, dans les mouvements actuels, la combativité et la force de mobilisation qui se manifestaient il y a quelques années. Au contraire, derrière les phénomènes de décomposition, il se pourrait que se profile une structure physiologique nouvelle des mouvements. En définitive, derrière ce qui pourrait nous sembler de prime abord nébuleux, il y a quelque chose qui interroge le fonctionnement des organisations traditionnelles, que ce soit les partis politiques ou les organisations militantes de même que les problématiques qu'elles mettent de l'avant et ce tant au plan de leurs formes d'organisation qu'au plan des contenus thématiques qu'elles produisent. Prenons un exemple qu'il développe, les jeunes. Il reconnaît alors que l'absence de parole ou

la voie à une appropriation très autoritaire du social. Ceci m'apparaît un enjeu considérable des sociétés contemporaines qui peut être mis en rapport avec du symbolique comme le dit Melucci — le droit à la différence, à l'identité — mais qu'il ne place pas suffisamment en évidence.

Par ailleurs en second lieu, il faudrait insister davantage sur le fait que dans les sociétés libérales contemporaines plusieurs revendications sont faites au nom du droit des personnes. Ainsi plusieurs groupes ont fait comprendre que la démocratie libérale est une conquête de droits collectifs, en particulier pour certains groupes (assistés sociaux, noirs, femmes, etc.). En définitive ces groupes, à travers leurs revendications centrées sur les droits des citoyens, ont posé des problèmes politiques intéressants aux sociétés — à la démocratie — libérales.

Si nous tenons compte maintenant de ces remarques pour aborder le troisième problème, au sujet du politique, il me semble que les enjeux politiques qu'il aborde sont d'autant plus conséquents. Ainsi les revendications des mouvements sociaux pour le droit à la différence portent une méfiance à l'égard de l'État appropriateur. Ce qui implique une redéfinition des bases de l'État à partir de la reconnaissance de droits collectifs nouveaux et ce étant donné que les structures politiques en place ne sont pas sensibilisées, ne sont pas prêtes à admettre cette reconnaissance. À ce niveau nous pouvons identifier un point fort dans sa démarche qui est de dire comment une gauche contemporaine peut travailler sur ces enjeux étant donné le refus d'un État appropriateur, bien qu'il puisse exercer ses fonctions, étant donné aussi le besoin d'une reconnaissance politique, bien qu'on ne soit pas en mesure de se fier aux partis et au système politique à cause de leur caractère usurpateur ou

« contrôleur ». Les formes de jeu politique imposées par les partis n'étant pas du tout conformes aux orientations mises de l'avant par les mouvements sociaux.

P. Hamel

Pour ma part j'aimerais faire trois remarques brèves. Premièrement j'ai beaucoup apprécié ce que j'appellerais une certaine sensibilité empirique à la forme que prennent les mouvements sociaux actuels. Lorsque Melucci écrit, par exemple, que nous sommes davantage en présence d'« espaces de rassemblement », que de mouvements sociaux proprement dits, ceci traduit très bien à mon avis les nouvelles formes qu'emprunte l'action collective.

Nous pourrions d'ailleurs faire ici un parallèle avec ce qui se passe au Québec concernant l'émergence d'une multitude de mini-organisations, plus ou moins communautaires, autour des jeunes mais aussi de l'urbain qui sont en train de développer des réseaux, un peu à l'image de ce qu'il décrit pour l'Italie. On pourrait à tout le moins formuler une hypothèse en ce sens.

D'autre part cette approche me semble éclairante d'abord parce qu'elle nous conduit à nous interroger sur le militantisme traditionnel. À ce sujet le cadre de référence qui prévalait au cours des années 70 ne convient plus aux nouvelles formes d'action collective. Le militantisme politique et syndical devrait donc se redéfinir. Ainsi lorsqu'il écrit : « Égalité, parti, révolution, limites d'un horizon qui est en train de disparaître mais qui peut peut-être assurer la transition, créer l'espace pour ce qui naît », n'introduit-il pas les nouveaux termes de référence, dans le présent contexte de transition, auxquels se rattachent les mouvements sociaux ? Et ces nouveaux termes de référence doivent avant tout tenir compte du fait que les sociétés contemporaines

constituent des « systèmes à haute différenciation », des systèmes complexes qui doivent à la fois laisser beaucoup d'autonomie aux individus et aux groupes sociaux et à la fois maintenir en place des mécanismes de contrôle social. Une telle problématique, qui se démarque entre autres de la problématique de l'aliénation qui voyait dans les mouvements sociaux et la résurgence du communautaire la voie de la solidarité primaire dont nous a dépossédé la socialité étatique, permet de cerner en termes plus justes la nature des enjeux auxquels sont confrontés les mouvements sociaux. Seront-ils en mesure de profiter de cette autonomie qui est constitutive des systèmes complexes ou au contraire ne réussiront-ils qu'à renouveler le modèle d'intégration sociale favorable aux classes dominantes ? Comment les mouvements sociaux chemineront-ils entre les deux composantes des systèmes complexes pour développer leur autonomie ?

Ma deuxième remarque concerne sa notion de « mouvements post-politiques » qu'il emploie pour caractériser les nouveaux mouvements sociaux. Il semble dire que ces nouveaux mouvements sociaux, en se situant avant tout dans le champ culturel, sont en rupture avec le politique. Si ma lecture est juste, je ne partage pas tout-à-fait ce point de vue. À mon avis les nouveaux mouvements sociaux me semblent plutôt réaliser un approfondissement du politique, un élargissement de la démocratie. Les jeunes, les femmes qui se donnent des moyens pour avoir une prise plus directe sur leurs productions, les ressources qui les concernent, leurs activités, interviennent en même temps pour améliorer le contrôle qu'ils exercent sur leurs conditions de vie et de travail. Et le sens de ces luttes me semble principalement orienté contre l'emprise qu'exerce la bureaucratie d'État. Ce qui m'apparaît éminemment

34 politique dans la mesure où ces luttes participent, pour employer l'expression de Lefort, à l'« invention démocratique », c'est-à-dire à l'élargissement et au renouvellement de la démocratie dans le contexte des sociétés capitalistes avancées.

Ma dernière remarque est davantage une question : sommes-nous en présence d'une nouvelle méthodologie qui opérerait en quelque sorte une rupture épistémologique lorsque Melucci parle de distinguer l'analyse des conditions sociales de celle des moyens auxquels ont recours les acteurs pour définir leur action, lorsqu'il propose de délaissier l'étude des contradictions structurelles au profit des moyens et des formes de l'action, (si l'objectif est de cerner le sens des actions collectives) ? En définitive est-ce qu'il faut voir dans cette mise au rancart de l'analyse des contradictions structurelles une rupture épistémologique en ce sens que cela nous obligerait à revoir certaines approches qui ont prévalu concernant l'étude des mouvements sociaux ou est-ce qu'il s'agit plus simplement d'un élément tactique dans une démarche de recherche permettant de faire voir des aspects nouveaux que l'on avait plutôt tendance à mettre de côté dans le passé ?

C. Saint-Pierre

En premier lieu pour me situer par rapport à la théorie des mouvements sociaux je dirais que j'ai

toujours été ambivalente par rapport à ce concept, étant d'une part fascinée, et ayant peur, d'autre part, d'être mystifiée. En lisant le texte de Melucci, ou d'autres textes sur les mouvements sociaux, j'ai l'impression que très souvent la théorie des mouvements sociaux investit la réalité. Elle tente de faire parler la réalité dans le sens du concept qu'elle produit.

Sous le vocable de mouvements sociaux Melucci inclut beaucoup de choses à savoir les jeunes, les femmes, les écologistes, les revendications anti-nucléaires, les groupes ethniques, etc... Et je ne retrouve pas dans son texte les éléments qui permettraient de comprendre comment l'on passe d'un « espace de rassemblement » à un mouvement social. D'ailleurs cette notion d'« espace de rassemblement » me convient davantage ; mais je ne vois pas comment il peut parler de « mouvements sociaux ». Il y aurait donc un travail d'analyse plus serrée à faire — peut-être est-ce fait dans ses autres travaux ? — pour nous indiquer à partir de quels éléments, de quel moment il est possible de dire que nous sommes en présence d'un mouvement social.

Il y a une deuxième question que je me suis posée. Ce que l'on appelle les « nouveaux mouvements sociaux » est-ce quelque chose de réellement nouveau ou est-ce que cela ne recouvre pas des réalités qui ont toujours existé mais qui, pour beaucoup d'entre nous, à cause de notre approche marxiste-léniniste, a fait que nous ne leur avons jamais accordé la place, la signification, qu'elles avaient effectivement dans la société. Donc ce serait plutôt notre approche théorico-politique qui expliquerait l'éviction que l'on a faite et la non-reconnaissance de la signification des mouvements sociaux au niveau de l'analyse des sociétés développées.

Ce qu'il y a de nouveau pour moi c'est la place que prennent ces

« espaces de rassemblement » dans la dynamique des sociétés développées. Et cette place, je rejoins là ce qui a déjà été dit, ne se définit pas uniquement en termes culturels mais aussi en termes politiques. C'est en cela que se situerait la nouveauté. Le politique ne s'exprime plus uniquement, comme dirait Melucci, par les partis politiques traditionnels intervenant sur la scène électorale, ou encore par la constitution d'un parti politique des travailleurs, un parti de gauche tel qu'il a toujours été défini dans la gauche marxiste-léniniste. Il y a de plus en plus une expression politique différente et variée.

Par ailleurs je ne suis pas certaine que le nouvel objet, l'espace symbolique qui est identifié à celui des sociétés développées n'ait pas toujours existé. Toutefois, en nous référant à l'analyse marxiste traditionnelle, il n'a jamais été constitué en tant qu'objet d'étude. On a toujours privilégié l'analyse économique, l'infrastructure, alors que le culturel, la superstructure découlait de l'analyse effectuée au premier niveau. Dans la critique actuelle du marxisme on reconnaît avoir négligé cet aspect du culturel auquel on accorde maintenant une spécificité, une place dans la dynamique sociale, y compris sa capacité à investir le politique.

Enfin en ce qui concerne la nécessaire séparation entre l'analyse des conditions sociales et l'analyse de l'action collective, je ne pense pas que ce soit nouveau. Si je considère les analyses qui ont été faites au sujet du mouvement ouvrier, le fait d'appartenir à la classe ouvrière ne signifiait pas nécessairement participer au mouvement ouvrier. Une distinction était faite. Cependant, dans une certaine approche du marxisme, l'on accordait à la classe ouvrière une essence révolutionnaire de telle sorte que l'action collective de la classe ouvrière découlait automatiquement de son être de classe.

Plusieurs courants de la sociologie ont établi cette séparation entre les conditions sociales et l'action collective. Maintenant nous en sommes peut-être plus conscients étant donné que la classe ouvrière n'est pas nécessairement la classe révolutionnaire porteuse du changement projeté. Et alors nous sommes conduits à nous demander : d'où vient l'action collective, allons voir les groupes qui la produisent et remontons à leurs conditions sociales.



Ces mouvements sociaux sont-ils vraiment « nouveaux » ?

M. Lesage

Pour engager le débat, une première question que nous pourrions examiner est peut-être la suivante : qu'y a-t-il de nouveaux dans ces mouvements sociaux ? J'ai l'impression que l'objet même des mouvements sociaux, leur portée, leurs pratiques se sont beaucoup transformées depuis quelques années. Par exemple le champ de la privatisation, le fait de construire les identités à partir des différences, l'absence de projets à long terme, etc. C'est comme si les principes d'identité, d'opposition et de totalité à partir desquels Touraine cernait les mouvements sociaux étaient inversés. Ce qui nous amène à nous demander si ce texte annonce des choses nouvelles, constitue un produit nouveau sur les mouvements sociaux.

L. Maheu

À mon avis on peut d'abord souligner que le nouveau est éminem-

ment lié ici au culturel. Comme beaucoup de sociologues Melucci est fasciné par l'évolution des sociétés contemporaines qui sont devenues des sociétés où les formes de contrôle social et de domination sont sorties de la sphère du travail, de la sphère de la circulation des marchandises pour recouvrir d'autres dimensions du comportement social, notamment ce qui relève de l'identité de certains groupes sociaux. Ceci s'inscrit dans un courant qui dit que les sociétés contemporaines sont avant tout devenues des sociétés de la rationalité, de l'unidimensionnalité, du contrôle. Devant ce phénomène, auquel s'incorpore également une marchandisation du culturel — même la contestation et la marginalité se trouvent marchandisées — on peut dire que les mécanismes d'exploitation renvoient aux contraintes sociales, à tout ce qui devient un contrôle excessif pour les groupes, les individus. Pour mieux faire voir ceci l'on se tourne du côté des groupes sociaux qui mettent en jeu ces contraintes fondamentales hors travail, hors circulation des marchandises, on se tourne du côté des groupes qui refusent d'être informatisés, d'être mis dans des boîtes.

On peut prendre l'exemple des coopératives d'habitation. Dans le cadre d'une recherche sur ce thème j'ai essayé de mettre en relief le fait que dans la volonté démocratique de contrôler son espace, il y a une revendication qui devient du non-négociable. Ce qui est en jeu c'est le droit inaliénable de désigner son environnement. Et c'est vrai pour tous les droits fondamentaux. Lorsque Melucci écrit : ce que les jeunes veulent c'est d'avoir le droit de construire eux-mêmes leur identité propre, il souligne que les jeunes s'opposent aux différentes formes de contrainte sociale, de manipulation, de sur-contrôle exercé par les appareils d'État.

Ce qui est nouveau c'est que ceci constitue un enjeu de conflits,

de rapports sociaux qui doit maintenant être pris en charge de la même manière que l'étaient, à une certaine époque du capitalisme industriel, les contraintes exercées sur l'organisation du travail au nom de la plus-value. C'est là, à mon avis, le fondement de ce qu'il appelle « nouveau ».

En ce sens Melucci se demande, comme d'autres chercheurs abordant ces questions, comment il est possible de définir des agents de classe par autre chose que la place qu'ils occupent dans les rapports de production, c'est-à-dire par rapport à des formes de domination socio-politiques et socio-culturelles.

C'est pour cela que la théorie des mouvements sociaux choisit davantage le concept de mouvement social que celui de classes ou même de rapports de classe. Ce qui explique aussi pourquoi les analyses sur les mouvements sociaux préfèrent partir des conflits. Étant donné que ces derniers sont liés à des conditions sociales difficiles à identifier de façon aussi nette que la place dans les rapports de production — où la distinction producteur/non-producteur est claire — ces analyses partent des conflits en affirmant qu'il sera possible de retrouver dans les conflits les conditions sociales, les contraintes structurelles. Mais là je pense qu'elles se trompent puisqu'il existe des contradictions socio-culturelles et socio-politiques qui peuvent être pensées en tant que contradictions « habilitantes ».

P. Hamel

Mais sur ce dernier point il y a quelque chose que je ne saisis pas très bien. Si je suis d'accord pour dire que la spécificité des nouveaux mouvements sociaux prend sa source dans le champ culturel, si je suis d'accord pour dire qu'effectivement il est possible maintenant d'observer une série de conflits sociaux qui ne se déroulent pas au

36 niveau des rapports de production mais plutôt autour de questions d'identité, de conditions de vie, d'enjeux symboliques, ceci ne m'autorise pas pour autant à interpréter ces conflits en termes de rapports de classe. Si nous prenons l'exemple des jeunes ou des coopératives d'habitation, le fait de dire que leur base sociale appartient aux classes dominées oblitère une partie des caractéristiques constitutives de ces bases sociales. En d'autres termes, une fois que l'on a observé qu'il existe dans les sociétés contemporaines des conflits de nature différente de ceux qui se manifestaient au début du capitalisme industriel et si, de plus, nous affirmons qu'en général les analyses sur les nouveaux mouvements sociaux ont tendance à évacuer les liens qui existent entre les conflits qu'ils expriment et les rapports de classe, comment est-ce possible de réaliser cette articulation aux rapports de classe ?

L. Maheu

Je pense que c'est là que se situe le gros problème. Ce que les sociologues des mouvements sociaux tentent d'identifier, c'est en quoi ces conflits reposent sur des contradictions sociales, en quoi ils sont porteurs de rapports de classe qui seraient également des rapports de domination. Quel est précisément, comme dit Melucci, le conflit, ou comme dit Touraine, l'enjeu, ou comme d'autres pourraient

dire, la contradiction que ces groupes véhiculent.

Je dirais aussi que si cette littérature sociologique continue à se développer de manière plus systématique elle devrait peut-être nous amener à revoir et à re-conceptualiser la question des classes et des rapports de classe.

Ce que prétend Melucci c'est que l'identité sociale et le droit pour un groupe de la produire d'une façon solidaire est une contradiction. Le groupe refusant l'identité qu'on lui impose, parce qu'elle véhicule une domination. En contre partie il travaille à construire une nouvelle identité, parce que c'est en construisant celle-ci qu'il pourra combattre la domination. L'identité vécue de cette manière véhicule une contradiction, véhicule des rapports de classe.

Pour ma part je pense que l'appropriation étatique, par opposition à l'appropriation collective, du tissu social constitue une contradiction majeure des sociétés contemporaines au sens où même les classes dominées participent de l'appropriation étatique. L'appropriation étatique désignant ici le fait que des agents de classe politiquement dominante de même que les agents qui contrôlent les appareils d'État définissent le social d'une manière autoritaire qui enlève aux groupes sociaux le droit de construire leur environnement.

P. Hamel

Mais cette analyse en termes de rapports de domination n'est quand même pas nouvelle !

L. Maheu

Les nouveaux mouvements sociaux ne sont pas si récents. Ce que Melucci écrit ressemble à ce que d'autres ont écrit dans les années 60. Non ?

P. Hamel

Je dirais que non...

C. Saint-Pierre

Il y a au moins un rapprochement à faire avec la problématique de Touraine dont s'inspire largement l'analyse de Melucci.

P. Hamel

Je suis d'accord avec ce rapprochement sauf qu'en dépit de ce fait son analyse me semble originale. Lorsqu'il parle, entre autres, d'« espaces de rassemblement », de « réseaux », de « nébuleuses » pour cerner la forme que prennent actuellement les mouvements sociaux, il éclaire une réalité qui remonte au plus à deux ou trois ans. Ce qui pourrait permettre, je pense, d'introduire un peu différemment que cela a déjà été fait, la question, pour ces mouvements, de leur articulation au politique.

M. Lesage

Je serais relativement d'accord avec cette dernière interprétation. En quelque sorte Melucci nous invite à une nouvelle approche de ces « nouveaux mouvements sociaux ». Il y a quand même un certain nombre de signes, de modes d'identification qui se transforment... Nous sommes placés face à des mouvements qui ne s'expriment plus de la même manière que ceux des années 60 et 70 et c'est en réfléchissant sur leurs caractéristiques particulières nouvelles qu'il tente de saisir le sens de leur action.

À propos du mouvement des jeunes par exemple, il affirme que celui-ci s'exprime maintenant d'une manière différente. Ce qui n'est pas nécessairement en contradiction avec les postulats sur lesquels s'appuie la sociologie des mouvements sociaux. Mais on doit reconnaître qu'il y a maintenant de nouveaux signes. Que nous disent ces signes ? Est-ce que les mouvements sont en décomposition comme certains le pensent étant donné qu'ils s'expriment moins volontiers, comme c'était le cas au

cours des années 60 et 70, en France, en Italie, aux États-Unis, au Québec, etc., par des mobilisations larges ? Pour sa part Melucci affirme plutôt que même si l'on n'observe pas ce type de manifestations, ceci ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de mouvements ou à tout le moins de nouvelles formes de résistance qui débordent les rapports d'exploitation. On rejoint ici les acquis de la sociologie des mouvements sociaux pour laquelle le rapport des acteurs à la société est plus large que leur rapport au travail.

Tant pour ceux qui étudient les mouvements sociaux que pour ceux qui y militent, le constat d'une décomposition des formes d'action collective que l'on a connues antérieurement pose problème. Qu'est-ce que ceci traduit ? Melucci affirme effectivement qu'il existe une certaine décomposition des mouvements sociaux mais en même temps il nous dit que celle-ci annonce autre chose qui doit interroger l'ensemble des organisations militantes traditionnelles. C'est là l'objet de son texte.

C'est peut-être une hypothèse optimiste. Mais néanmoins on peut dire que les signes qu'il identifie comme expression nouvelle — et ce n'est pas par hasard qu'il a recours à des notions comme celle de « nébuleuse » ou d'« espace de rassemblement » — se retrouvent également au Québec. De plus on pourrait faire l'hypothèse que ce sont ces signes — recherche de l'identité, politisation du privé, etc. — qui rendent problématique la construction de forces politiques de gauche ici.

Par ailleurs, s'il est facile de partager son point de vue sur la définition qu'il apporte des nouvelles formes d'action collective, ceci laisse peut-être trop passer sous silence le fait que le mouvement social a aussi une dimension de mobilisation et de lutte collective. Par exemple le mouvement des jeu-

nes en Italie, a non seulement créé et développé des réseaux et des « espaces de rassemblement » mais il a également donné lieu à des mobilisations larges. Au Québec par contre, même si on peut retrouver certains des signes dont parle Melucci, il est certain que les formes d'action collective sont plutôt faibles. En d'autres termes, les « espaces de rassemblement » ne suffisent pas à définir un mouvement social ; il faut voir comment ils s'articulent à des conjonctures précises et à des mobilisations plus larges.

L. Maheu

Il y a un point sur lequel nous sommes d'accord, c'est que Melucci fait largement référence à la littérature sur les mouvements sociaux. Mais est-ce que le « nouveau » réside vraiment dans la forme éclatée qui recouvre l'action collective ? Je me suis longtemps demandé si c'était nouveau ou si ce n'était pas dû au fait que ce n'est que depuis peu que les sociologues s'intéressent à un autre aspect des mouvements sociaux qui est leur visage interne. On avait attendu beaucoup de choses des mouvements sociaux et ils n'ont pas rendu la marchandise. Et l'on s'est dit qu'il fallait aller voir pourquoi. Je me demande donc si ce qu'il y a de nouveau, ce n'est pas le fait que pour la première fois on serait allé les voir de l'intérieur. Les caractéristiques que l'on a trouvées, je me demande si elles sont si différentes de ce qui existait antérieurement, mais que l'on désignait autrement. Par exemple les mouvements sociaux urbains ont toujours été, au Québec comme ailleurs, très éphémères, polycéphales, etc.

Mais il y a aussi un autre point à mettre en relief. À travers leur éclatement, comment ces mouvements sociaux vont-ils être politiques ? Étant donné qu'ils refusent les formes politiques traditionnelles et que leur combat est préci-

sément de déborder le fonctionnement du système politique traditionnel, quel sera leur rationnel politique ?

P. Hamel

Mais là Melucci ne nous dit pas comment pourrait se faire l'articulation au politique...

L. Maheu

Sauf qu'il nous dit que c'est un enjeu très actuel. Comment ces mouvements de jeunes, de femmes, d'écologistes peuvent-ils passer à une expression politique qu'ils ne dénigreraient pas eux-mêmes. Et c'est là qu'ils auront peut-être des choses à emprunter au mouvement ouvrier, comme le souligne d'ailleurs Melucci.

P. Hamel

J'aimerais revenir un peu à ce qui a été discuté plus haut autour de la spécificité des mouvements sociaux actuels. Je concède que la sociologie des mouvements sociaux n'a peut-être pas regardé les mouvements de l'intérieur au cours des années 70. On se contentait souvent d'analyser les manifestations, les retombées les plus visibles des luttes, de telle sorte que l'on a parfois mal saisi les caractéristiques propres des organisations, et en particulier leur caractère éclaté. Mais il faut bien reconnaître néanmoins que les luttes à cette époque, malgré leur localisme, du moins au niveau urbain, reposaient sur des consensus larges et généraient une forme d'unité d'action. On peut penser à l'exemple de la lutte contre Concordia Estates, dans le quadrilatère Milton-Parc, ou encore à celle contre la construction de l'autoroute est-ouest. Comparativement à ces luttes la plupart des groupes qui mènent présentement des actions revendicatives me semblent davantage centrés sur l'action immédiate et le défi autogestionnaire me semble prendre le pas sur la lutte idéologique.

Autre exemple. Lorsque l'on a fait le numéro de la R.I.A.C. sur les jeunes et le chômage on a eu l'impression qu'il ne se passait pratiquement rien au Québec en termes d'action collective, de ce côté. En fait, après coup, nous nous sommes rendus compte que nous avions regardé la réalité des jeunes avec les outils d'analyse qui nous servaient à regarder les mouvements sociaux dans les années 70. Comme les jeunes s'étaient peu donné d'organisations de masse fortement structurées, comme ils n'avaient pas recours à des manifestations publiques larges, à des revendications fortement véhiculées sur la scène politique, nous avons eu tendance à conclure que les jeunes étaient passifs et nous ne nous sommes pas intéressés à la forme particulière que prenait leur action collective que des notions comme celles de réseau, d'espace de rassemblement permettent de mieux appréhender.

À mon avis il y a donc une relative restructuration des formes d'action collective qu'empruntent les mouvements sociaux. Même s'il est vrai, par ailleurs, que ces mouvements ont toujours revêtu une forme éclatée que nous aurions pu mieux saisir si nous avions mieux regardé. Ce qui implique que nous devons faire une critique des approches méthodologiques qui ont été employées jusqu'à maintenant en ayant recours à des approches plus souples, à des « méthodologies douces », à la recherche-action.



Une analyse qui part de l'action collective plutôt que des acteurs

C. Saint-Pierre

Dans l'approche traditionnelle des mouvements sociaux, on était plus préoccupé de construire l'acteur que l'action collective alors que dans le cas des nouveaux mouvements sociaux, ce serait plutôt l'inverse. Si je pense au mouvement ouvrier, on essayait de saisir l'acteur qui était la classe ouvrière, de remonter à son essence. Maintenant, en regardant l'approche de Melucci, on constate qu'il part de l'action collective, pour voir ce qui la constitue. Ce n'est qu'après coup que l'acteur sera considéré. L'acteur devient, il me semble moins important que l'action collective.

Mais cette démarche me pose un problème au moins sur un plan : elle conduit à une trop grande homogénéisation des acteurs. On parle du mouvement des jeunes, du mouvement des femmes, des écologistes, des anti-nucléaires... Là il nous reste cependant un bout de chemin à faire : comment expliquer la mobilisation des acteurs sociaux. Ce ne sont pas tous les jeunes qui sont mobilisés, ce ne sont pas toutes les femmes qui participent au mouvement des femmes. Le mouvement des femmes est parti d'un lieu précis, les couches moyennes. Chez les jeunes, si nous prenons l'exemple de l'Italie, certains militent à l'intérieur des partis politiques, d'autres collaborent aux mouvements terroristes, d'autres enfin investissent dans ce qui

est considéré comme étant des pratiques de déviance. Il y a de multiples facettes de l'expression de la condition de jeunes.

L. Maheu

Une des raisons pour lesquelles il faut partir de l'action, c'est que nous sommes placés devant des contraintes structurelles qui, sans nécessairement être nouvelles, n'ont pas le poids qu'elles avaient antérieurement et marquent les sociétés contemporaines. Dans ce contexte il me semble que c'est dans l'action que l'on va découvrir la contrainte et qu'on va découvrir les agents qui portent cette contrainte et qui tentent de montrer comment cette contrainte caractérise la société et, pour ainsi dire, rend possible l'analyse.

En partant ainsi de l'action, nous sommes en train de faire saisir comment les nouvelles formes de contraintes s'inscrivent dans le tissu social et deviennent des enjeux importants. C'est donc en partant de l'action que l'on pourra voir en quoi les nouvelles contraintes structurelles, bien souvent mises en relief par ce qui est non-négociable dans l'action collective conflictuelle, recouvrent des rapports de classe et quelles sont les classes. Ce qui nous amène à penser la domination politique comme instance de rapports de classe en soi.

C. Saint-Pierre

Est-ce que nous ne pourrions pas dire alors que ce qui est nouveau dans l'analyse, c'est le poids que l'on donne maintenant aux nouveaux mouvements sociaux dans l'explication de la dynamique des sociétés développées ?

C'est en ce sens aussi que se trouve remise en question toute notre analyse marxiste des rapports de classe. Il n'y a plus de centre qui serait le rapport économique capital-travail. Même s'il est toujours existant, tout ne se ramène pas à ce rapport. Notre défi devient alors

de tenter d'expliquer quels sont les autres lieux d'expression de la transformation sociale et comment faire le lien entre mouvements sociaux et classe sociale. En parlant de classe ouvrière et de classe bourgeoise nous n'appréhendons qu'une partie de la réalité. Notre problème est de savoir si cette partie est la plus importante, si elle est toujours le cœur de notre société. Disent oui ceux qui ramènent le culturel à une marchandise. Disent non ceux qui, avec Melucci, reconnaissent que c'est la production du symbolique qui devient le lieu de conflit pour l'appropriation du sens, ce qui permet de découper d'autres lieux de production des rapports sociaux.

M. Lesage

Dans une autre direction nous pourrions aussi nous demander si, par rapport à la réalité québécoise, le poids des nouveaux mouvements sociaux n'est pas exagéré. Au fond il est vrai qu'il y a une conscience sociale très vive qui s'est développée au sujet de l'élargissement des lieux de domination qui ne passent pas uniquement par le travail. Cette conscience a bien sûr généré de nouveaux champs de lutte. Sauf que ces nouveaux champs de lutte n'ont pas, du moins au Québec, été monopolisés par les nouveaux mouvements sociaux. Ils ont également traversé le mouvement syndical. On peut penser au front de la consommation, du logement, des loisirs, des femmes, qui ont été beaucoup investis par le mouvement syndical lorsqu'ils n'étaient pas initiés par celui-ci. Il y aurait donc un danger de réduire de nouvelles formes de conscience à l'expression des nouveaux mouvements sociaux alors qu'elles s'expriment aussi ailleurs, en particulier dans le mouvement syndical et les organisations politiques. En fait il y a de plus en plus d'interaction entre les nouveaux champs de lutte portés par les mouvements sociaux et les

organisations syndicales et politiques. Ces organisations ne peuvent plus ignorer les questions que suscitent ces champs de lutte. Mais reste à voir comment ceci est aménagé...

L. Maheu

Précisément, les groupes qui n'ont pas été en mesure de faire cet aménagement en ont éclaté. Il y a là un effet de « boomrang ». On peut penser à ce sujet aux groupes marxistes-léninistes au Québec qui ont tenté de récupérer le mouvement féministe. D'autre part les groupes qui n'ont pas la souplesse voulue pour reprendre ces enjeux — s'en nourrir — et en vivre sont amenés à se scléroser. Et ceci est d'autant plus complexe que cela vient de plusieurs lieux. Par exemple il n'y a pas que les femmes, il y a aussi les jeunes...

M. Lesage

La question est vraiment de savoir comment le mouvement syndical ou le mouvement politique traditionnel vont pouvoir prendre en charge ces différents aspects. On pourrait dire que la capacité d'attraction du mouvement syndical en particulier sera d'autant plus grande qu'il sera en mesure d'intégrer ces aspects.

Prenons le cas de la santé. Depuis dix ans le mouvement syndical a surtout posé le problème, au Québec, en termes de conditions de travail, de conditions de salaires. Mais de plus en plus on constate que cette approche ne répond plus au problème général de la santé. Et c'est peut-être dans la mesure où les enjeux des luttes dans ce secteur coïncideront avec une nouvelle politique de santé qui prend en compte les relations usagers — appareils d'État de la santé que le mouvement syndical progressera.

Si le mouvement ne se renouvelle pas, et de ce point de vue, n'apprend pas à composer avec ces

aspects essentiels, il y a danger que se développe ce que certains dénoncent de plus en plus, le corporatisme syndical.

P. Hamel

Sur un autre plan il faudrait aussi s'interroger sur l'articulation des mouvements sociaux au politique. Lorsque Melucci écrit, « Égalité, parti, révolution [...] limites d'un horizon qui est en train de disparaître », il nous suggère que l'on peut penser la politique en dehors du parti. Ce qui laisse ouvert le débat sur la direction politique dans ce cadre.

C. Saint-Pierre

Sans entrer pour l'instant dans ce débat il m'apparaît important de souligner que la référence au privé qui est appréhendée de façon positive et progressiste dans l'analyse des nouveaux mouvements sociaux pourrait également donner prise à une autre interprétation. Dans la définition des mouvements sociaux, l'analyse fonctionne avec l'a priori qu'ils sont progressistes, qu'ils s'inscrivent dans une logique de rupture par rapport à l'idéologie dominante. Mais il existe d'autres formes d'action collective qui ne le sont pas et qui sont passées sous silence. Les mouvements religieux, les mouvements racistes, les mouvements intégristes, etc. Il y a des mouvements totalitaires qui émergent dans la société actuelle et il faudrait les regarder autant que les mouvements qui luttent contre le totalitarisme. Sinon nous dresserons un portrait tronqué de la dynamique sociale actuelle.